

<p>Réunion du conseil d'université des 29-30/03/2012 <i>Extrait des décisions</i></p>
---

**Point 01 Adoption de l'ordre du jour des 29-30/03/2012**

Le conseil d'université adopte à l'unanimité l'ordre du jour des 29-30/03/2012 avec les modifications proposées.

**Point 02 Adoption du procès-verbal de la réunion du conseil d'université des 08-09/12/2011**

Le conseil d'université adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du conseil d'université des 08-09/12/2011 avec les modifications proposées.

**Point 03.2 Prise de décision relative aux propositions à l'élection du/de la vice-président(e) allemand(e) pour l'assemblée des établissements membres**

Le conseil d'université décide à l'unanimité de proposer Monsieur Horst Hippler et Monsieur Burghart Schmidt à l'assemblée des établissements membres pour l'élection du vice-président allemand de l'Université franco-allemande.

**Point 05.1 Décision relative à la publication de l'appel d'offres « PhD-Track »**

Le conseil d'université décide à l'unanimité la publication de l'appel d'offre pour un « PhD-Track » (document en annexe).

**Point 05.3 Nouvel instrument de financement de l'UFA : « Wissenschaftliche Begegnungen / Rencontres Scientifiques »**

Le conseil d'université autorise à l'unanimité la mise en place de l'instrument de soutien « Wissenschaftliche Begegnungen / Rencontres scientifiques ».

**Point 05.5 Décision relative à l'utilisation du soutien de l'UFA**

Le conseil d'université autorise à l'unanimité l'UFA à demander aux responsables de projets financés des justificatifs relatifs à l'utilisation appropriée des moyens restants. La présidence décidera sur la base de la justification si les moyens pourront être utilisés jusqu'en fin 2012 dans le cadre des projets ou si elle en réclame le remboursement.

**Point 06 Décision concernant le soutien de cursus intégrés pour l'année universitaire 2012-13**

- a) Le conseil d'université décide à l'unanimité, moins une abstention, de suivre les recommandations de soutien de la commission scientifique relatives aux cursus figurant dans les annexes 2-4, au titre de l'année universitaire 2012-13.
- b) Le conseil d'université décide à l'unanimité, moins une abstention, de soutenir les coopérations LS09-2 et LS01-12 pendant la période de transition jusqu'à la mise en œuvre des solutions pour résoudre quelques problèmes formels. Les cursus seront soutenus sous réserve et ne recevront pour le moment pas de frais d'infrastructure. Les étudiants percevront toutefois des aides à la mobilité.

**Point 07      Décision relative à l'appel d'offres pour la mise en place de cursus intégrés pour l'année universitaire 2013-14**

Le conseil d'université approuve à l'unanimité de diffuser un appel d'offres pour les types de cursus suivants en 2013-14 :

- cursus de niveau licence
- cursus post-gradués ou post-licence (Master)
- cursus recrutant au niveau post-bac ou post-CPGE et ayant comme premier niveau de sortie une Licence/Bachelor, un examen d'Etat, une maîtrise de droit, Diplôme de Grande Ecole/Ecole, ou un diplôme d'IEP

**Point 011      Approbation du rapport d'activité du président 2011**

Le conseil d'université approuve à l'unanimité le rapport d'activité du président 2011 sur la base du projet soumis.